

Bibliothèque numérique

medic@

**Fouquet, Henri. - Consultation de
Henri Fouquet, médecin à Montpellier**

1788.

Cote : ms 5610-20



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé
(Paris)

Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms05610x20>

Le mémoire qui a été mis sous mes yeux, et sur lequel on me
fait l'honneur de me consulter, présente l'histoire d'un
Surdité dont le malade est affligé; Depuis trois ans, un homme
agé de 60... j'étais en votre attention et intérêt.



On y demande, 1^o, si cette Surdité est occasionnée ou par la
tension ou par le relâchement de la membrane du tympan ou
par une autre cause; 2^o, quels sont les moyens les plus convenables
à pratiquer, pour guérir ou pour adoucir, autant qu'il est possible
cette incommodité?

Avant de répondre à ces deux questions, il est bon d'observer, qu'en
général, il est assez difficile (Malgré de tous les praticiens même
les plus consommés) d'appréhender l'obscurité ordinaire des causes
immédiates ou prochaines de ce genre de maladie. On peut,
néanmoins, dans le cas présent, tirer quelques lumières satisfaisantes,
sur cet article, d'un rapprochement des faits exposés avec ordre
et détail dans le Surdité mémoire.

C'est ainsi, que ce qu'on y observe de la constitution humoral
et, probablement encore fluxionnaire, de M. de Conduittant, de
l'alternance d'une moindre ou d'une plus grande difficulté dans
la faculté de voir ou la perception des sons, suivant qu'elle
transpiration a été abondante ou très médiocre, dans la Saison
tempérée ou chaude, suspendant les frissons de l'hiver; d'une
augmentation considérable de cette affluence, et de la persistance
au même degré d'intensité, depuis l'imprudence que le malade
a commise, en dernier lieu, de se faire couper les cheveux, &c.
C'est ainsi, dis-je, que toutes ces circonstances semblent établir le

le caractère prédominant ou seul de cette maladie, ou la
Dominance du catarrhal; terme qui désigne un principe général
d'affection, ou du moins qui exprime une idée beaucoup plus étendue
que ce qu'on entend vulgairement par tension ou relâchement de
la membrane. on sera plus sûr de s'en faire, si l'on trouve que le
malade soit un peu moins lourd, et même tout plus vigoureux ou
moins accablé, par un tout sérieux et sec, que par un tout
nébuleux et humide.

Et quant à la seconde question, il est aisé de juger, qu'étant liée
si étroitement avec la première, quelle pourroit se confondre
l'une avec l'autre, c'est pourquoi répondre que nous affecter
le caractère ou le principe dominant de la maladie.

Il parait donc, d'après cette manière de voir, ou au moins
très vraisemblable, sur les causes de cette surdité, que la
principale voie à remplir dans le traitement, ne pourroit
être mieux que par l'emploi des évacuans et des résolvifs,
sagement combinés avec les atténuans, les fondans, les diaphorétiques
légers et un bon régime, sous la direction d'une personne de l'art
expérimentée.

I^o Le malade sera purgé avec une médecine ordinaire, ou
celle qui lui est familière; on réunira plus ou moins fréquemment
à ce purgatif, dans le cours du traitement, un ou plusieurs des
purgatifs de Bellote reformés d'après le procédé de Bellone,
(Éléments de pharmacie) ~~ou un autre purgatif analogue~~ à la
dose de douze ou quinze grains prisants, ou tel autre purgatif
analogue.

2^o, on appliquera l'abond. Sur la derrière de chaque oreille
 & ensuite, si ces applications n'ont point été de bon effet, l'oreille
 lanquée, un loupette vésicante avec l'antimoine, ou la
 pommade Epispastique de Grandjean; et on établira
 successivement, après quelque temps, un brutoire, au moyen des
 Sainctoils, Sur chaque bras, et enfin un Catère. 3^o, on
 Fera urée, pendant le deux mois, plus ou moins, de pillules
 suivantes, aux quelles on réunira par intervalles, si le malade
 en est soulagé.



℞ mercur. dulc. & Scammon. aa - ℥ss. melle pillular. ~
 Extract. Catholici, & l'ysandymagog. Crostii - ℥j. Symplic-
 cichor 2. S. M. ut F. pillule n^o XXIV, & pulvère ~
 radice Squin. obvolvatur. On prendra tous les Jrs ~
 ou huit jours, et le matin à jeun, quatre de ces pillules.
 on pourrait s'y passer des autres jours, & les autres de
 Delleste, pour purger le malade, si on obtient de ~
 précédentes, de évacuation un peu notable. 4^o pendant
 les jours d'intervalles, on donnera les pillules cy après, plus
 ou moins modifiées.

℞ Pêches de Romme minéral, deux Drachmes; de la Sassa-
 nia & de gomme adragante, de chaque, deux Drachmes;
 de gomme de Gayac, une Drachme; de Rob de Sureau
 suffisante quantité. mettez pour une masse que vous
 diviserez en pillules de quatre grains chacune, dont on

Donnera depuis deux jusqu'à trois, deux ou trois fois le jour,
Si le malade n'en est pas trop offusqué, 5^e on fera marcher
avec des émétiques, des bouillons, avec les racines de Chardon
à poulon ou de Saucisse, et de Garance, le postulat
chicorace, la daïtive, le Persil et le maigre de veau
ou un jeûne possible; pour une prise des bouillons
dans lequel, après avoir coulé, on jettera de vingt à
trente grains de terre foliée de tartre bien préparée.
on pourra faire alterner, tous les dix ou douze jours, un
bouillon, avec du petit lait tiré du lait de vache,
ou de Chèvre par la pressure ordinaire, et bien
clarifié avec le blanc d'œuf. Le malade en prendra
chaque jour, trois vers, dans chacun des quels auront bouilli
pendant la clarification, de quinze à vingt Cloportes
écraus vivans, et enfermés dans un nouet et une jussée
de fleurs d'arica montana; y mêlant, après avoir
clarifié et filtré, un peu de sucre fin en poudre, ou de
sirop de cinq racines. Les bouillons seront pris immédiatement
après le jeûne, le matin, et le petit lait le soir. Sur chacune
des prises de ce même jeûne, dans le courant de la
journée. on doit en excepter les jours des pillules du B3.
6^e Le malade urera souvent et péniblement, dont l'eau
sera suivée de pleine une cuillère à Caffé, de grains

animale de Digpeb, introduit dans le conduit de l'oreille.
Les circonstances régleront le choix de ces ingrédients d'effets,
et on sera très réservé sur le Dose, comme on doit l'être
en faisant les essais. on pourra encore tenter avec la même
prescription, d'introduire dans l'oreille, la vapeur d'une
décoction de racine de grande valériane sauvage et de
feuilles de petite Centauree et d'origanum; enfin
l'eau distillée de Bourgeois de France, mêlée avec
le suc de grande joubarbe, et un soupçon d'œufs de
Poules. 10° nul moyen efficace ne devant être omis,
on pourra, après les vains essais avec les remèdes précédents
tâtées avec les herbes ou poudres Stomatiques, ou le
Purgeoir avec le tabac. &c. 11° enfin, la maladie étant
basse, pendant quelques jours, tous les matins, la tête, on
verra d'après l'effet qui en résultera, et les notions ultérieures
qu'on pourra avoir acquises sur le vrai Caractère de la
maladie, s'il y a lieu à ce qu'il se transporte à Balaruc
pour y prendre les Douches.

Sur tout, Monsieur le Comte doit observer un bon
régime, ne se nourrir que d'aliments doux et légers.
Le bouillonnage cuit avec goût d'appât et entretenir de
plus ou moins de viandes tendres et blanches, et faire
les bords de la nourriture; et l'eau de fontaine rouge

De vin vieux depuis aux repas, la Boisson ordinaire.
il se gardera absolument de tout ce qui est piquant ou échauffant
de la Saison, des pâtisseries, des fritures, du Cackon, du
fromage, des ragoûts trop épicés, de la viande rôtie et de
crudités en général. C'est à l'exception, toutefois, de quelques bons fruits,
fondants d'été et d'automne choisis bien mûrs et mangés
avec sobriété. De liqueurs proprement dites et de autres boissons
échauffantes; qu'il pourra se permettre un doigt de Café pur,
après le dîner, s'il a l'habitude de cette Boisson.

En outre, il fera toujours un exercice modéré, notamment en
promenades à la Campagne, soit en voiture ou à pied, soit même
à cheval; les exercices violents occasionnent un augment de
transpiration ou plutôt la sueur, mais ils irritent; il faut d'ailleurs
rien exagérer à la nature; il se gardera avec le plus
grand soin, des intempéries de l'air et des Saïsons, principalement
des grands froids et de l'humidité; renoncera à toute espèce de
travail ou d'occupation qui exige une contention d'esprit
ou une application soutenue; évitera les vents, tout ce qui
pourrait trop ébranler ou l'affaiblir désagréablement;
les chagrins, les affections de l'âme interrompent la
transpiration et altèrent toutes les autres fonctions; il
est donc essentiel qu'il maintienne le calme dans son esprit,
et qu'il se distraie par tous les moyens d'agrément ou

de dissipation qui se trouveront à la sortie, et dont
la situation peut devenir susceptible.

= à Montpellier le 30. juillet 1788.

= Pro honorario, Solit 24th ~

h. fouquet



30. juillet 1788.
Consultation de m. fouquet
médecin à Montpellier